

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

HABRANT Nadège
Responsable de communication
Tél. : 03 25 92 33 56
Nadege.habrant@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra est chargée de la gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour concevoir des solutions de gestion, et pour exploiter et surveiller des centres de stockage de déchets radioactifs en protégeant l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets sur le court et le long terme.

L'Andra participe à la Journée mondiale des zones humides

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides et de l'année internationale de la biodiversité, les centres de stockage de l'Andra dans l'Aube organisent une soirée-conférence, le mardi 2 février 2010, à 19 h, sur le thème de la « Biodiversité des zones humides du bassin de la Voire ».

Cette conférence sera animée par Stéphane Bellenoue, le directeur du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de Soulaines. Il présentera l'histoire des zones humides du bassin de la Voire qui s'étend sur 940 km² répartis sur le territoire de 73 communes : 51 communes aubois situées dans le nord-est du département, 19 communes haut-marnaises et 3 marnaises.

Pas moins de 980 zones humides ont été répertoriées dans ce bassin (cours d'eau, étangs, mares, gravières, prairies humides, etc.) qui présente un potentiel écologique d'intérêt majeur lié à une grande diversité des habitats, de la faune et de la flore dans ces zones.

Stéphane Bellenoue expliquera l'importance de gérer et maintenir cette biodiversité afin de préserver certaines espèces en voie de disparition. La Grande Douve (fleur), le triton crêté (amphibien) ou encore la Marouette ponctuée (oiseau) sont autant d'exemples d'espèces emblématiques encore présentes dans ce bassin.

La Journée mondiale des zones humides

La première Journée mondiale des zones humides a été lancée en 1997 par l'ONU. Des organismes, associations et des groupes de citoyens profitent de cette journée pour sensibiliser le public aux valeurs et avantages des zones humides, et pour rappeler les principes de la Convention sur les zones humides signée en 1971 à Ramsar (Iran). Pour la 2^e année consécutive, l'Andra s'associe à cette opération qui participe à sa politique de développement durable.



En pratique

Conférence « **Biodiversité des zones humides du bassin de la Voire** »

- Mardi 2 février 2010 à 19 h
- Bâtiment d'accueil du public des centres de stockage de l'Aube
- Accès par la RD 400 entre Brienne-le-Château et Montier-en-Der
- Inscription obligatoire auprès du service communication des centres de stockage de l'Aube au **n° vert 0 800 31 41 51** (appel gratuit depuis un poste fixe).